

VIDE-GRENIER RUE PIERRE JOSEPH LEMER

SAMEDI 10 MAI 2025

8H30 à 16h



104 rue PJ Lemer

Renseignements : ☎ 09 52 70 06 55 ou bienvivreahergnies@gmail.com

DATE LIMITE D'INSCRIPTION 01 MAI 2025
SOUS RESERVE DE PLACES DISPONIBLES
TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE

PIECES A FOURNIR IMPERATIVEMENT :

- PHOTOCOPIE RECTO VERSO DE VOTRE PIECE D'IDENTITE
- CHEQUE DE REGLEMENT A L'ORDRE DE BIEN VIVRE LA RURALITE A HERGNIES
- DOSSIER D'INSCRIPTION
- ATTESTATION SUR L'HONNEUR DUMENT REMPLI

DATES D'INSCRIPTION :

Salle Paulownia (face à la friterie) :

Samedi
Samedi



REGLEMENT

La route sera fermée de 6h à 17h

Ouvert au public de 8h30 à 16h

Installation : impératif de 7h à 8h00

Après 08h tous les emplacements retenus sont mis à la disposition de l'association. Sans remboursement

Stationnement : Les véhicules doivent impérativement être stationnés sur l'emplacement retenu (si votre véhicule mesure 3m vous ne disposez que de 2m de déballage) sinon votre véhicule doit se garer hors de la zone

Responsabilité : chaque participant est responsable des dégâts qu'il pourrait occasionner.

Entrée : uniquement par la place

Nettoyage : chaque participant s'engage à nettoyer son emplacement et à repartir avec tous ses objets invendus ainsi que ses déchets.

Désistement toute annulation ne fera l'objet d'aucun remboursement

Respect des horaires de déballage et remballage 07h 18h

Respecter les interdictions de circulation

Interdiction de suspendre tout objet ou habit sur les habitations, commerces et mobilier urbain

STRICTEMENT INTERDIT A LA VENTE



ARTICLES NEUFS, ARME, ANIMAUX, CD GRAVES, CONTREFAÇON DE TOUT TYPE, ETC ...

LES PLACES SONT DONNEES PAR ORDRE D'ARRIVEE.
RENVOYEZ VOS DOSSIERS AU PLUS TOT

Dossier inscription

Je réserve _____ mètres linéaires Soit _____ €

- ☐ Réglé en espèces
☐ Réglé par chèque à l'ordre de « bien vivre la ruralité à Hergnies »

Tarifs de location :

Pour les adhérents de l'association : gratuit

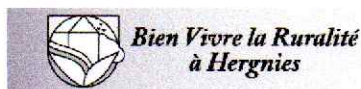
Pour les exposants habitant rue Pierre J Lemer : 3 €

Pour les exposants hergnisiens ou autres : 6 € les 5m

Je soussignée,
NOM PRENOM :
TELEPHONE (OBLIGATOIRE) :
ADRESSE :
CODE POSTAL VILLE :
EMAIL :

DECLARE SUR L'HONNEUR AVOIR PRIS CONNAISSANCE ET ACCEPTE SANS RESERVE LE REGLEMENT DU VIDE-GRENIER

DATE
SIGNATURE OBLIGATOIRE



À Hergnies 59199, rue Pierre Joseph Lemer, le samedi 10 mai 2025

Attestation sur l'honneur

IMPERATIF : à compléter et à rendre en même temps que le dossier d'inscription avant le 01 mai 2025.

Je soussigné(e)

Prénom, Nom :

né(e) le :

à :

et domicilié(e) :

N° Carte d'identité :

N° d'immatriculation de la voiture présente sur le vide grenier :

N° d'immatriculation de la remorque :

Identité du conducteur :

N° de téléphone de la personne à contacter si le véhicule doit être déplacé en urgence :

participant non professionnel à la vente au déballage désignée ci-dessus, déclare sur l'honneur :

- n'avoir participé dans l'année à aucune autre vente de même nature,
- ou avoir participé à une seule autre vente dans l'année
de même nature à : le :

Je déclare également sur l'honneur ;

- que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels et usagés,
- respecter l'emplacement qui me sera attribué, la propreté des lieux, ne rien laisser sur la route et bas-côté et reprendre ma marchandise, mettre un sac poubelle à disposition du public,
- respecter un passage (3 mètres) pour les véhicules d'urgences,
- veiller à la sécurité de tous.

Fait à

le

Signature

Ce document est impératif pour la tenue de la manifestation.

Il s'agit d'un vide grenier, les vendeurs professionnels ne sont pas admis.

VEUILLEZ REPRENDRE VOS INVENDUS. Installer une benne nous aurait contraints d'augmenter le prix de l'inscription de plusieurs euros, nous avons choisi de vous faire confiance.

Merci de faire preuve de civisme.

I.P.N.S.